

Corps des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable (SACDD)
et des techniciens supérieurs du développement durable (TSDD)

Sans que cette liste soit exhaustive, cette annexe s'applique notamment aux corps suivants :

- Assistant administration aviation civile ;
- Technicien de l'environnement ;
- Technicien sanitaire et de sécurité sanitaire ;
- Technicien supérieur d'études et de fabrications ;
- Techniciens des systèmes d'information et de communication ;
- Contrôleurs de l'INSEE ;
- Géomètre de l'IGN.

Grille de groupes de fonctions

Groupe de fonctions	Administration centrale, établissements et services assimilés dont STRMTG/CETU	Services déconcentrés, établissements et services assimilés dont STRMTG/CETU
Groupe 1	- Responsable d'une structure de niveau N-2 ou N-3 (*) - Adjoint d'un responsable de structure en catégorie A	- Responsable ou adjoint d'une structure territoriale en DIR, DIRM (niveau N-1 ou N-2) - Chef de CEI - Responsable d'une structure de niveau N-2 ou N-3 (*) - Adjoint d'un responsable de structure en catégorie A - Inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement ou mines - Prévisionniste de crues - Chef mécanicien sur patrouilleur - Chef de projet en ingénierie routière
Groupe 2	- Adjoint du responsable d'une structure en G1 - Autre responsable de structure (*) - Assistant de direction (Niveau N) - Chargé de mission/projet à forte exposition impliquant une représentation du service, des compétences techniques particulières et des contraintes de réactivité	- Adjoint du responsable d'une structure en G1 - Autre responsable de structure (*) - Assistant de direction (Niveau N) - Chargés de mission/projet à forte exposition (**) impliquant une représentation du service, des compétences techniques particulières et des contraintes de réactivité - Inspecteur des équipements sous pression

	- Technicien informatique - Chargé de communication - Chargé de contentieux - Instructeur RH polyvalent GA/Paye - Animateur sécurité et prévention - Gestionnaire de crise - Chargé de mission, référent du domaine d'activité	- Inspecteur canalisations - Inspecteur contrôle des ouvrages hydrauliques - Contrôleur des transports terrestres - Opérateur Homologation catégorie Simple - Chargé d'accessibilité et contrôle réglementaire de la construction - Chargé de police de l'eau (si commissionnement) - Instructeur sécurité fluvial - Inspecteur de l'environnement - Inspecteur de sécurité des navires - Agent de contrôle et de surveillance des affaires maritimes (agents des PAM, VR et ULAM). - Contrôleur Directive Nitrates n°91/676/CEE du 12 décembre 1991 - Contrôleur/superviseur véhicules (contrôleurs de HSV) - Hydro-géomètre - Inspecteur santé sécurité au travail - Chargé de contrôle dans le domaine des cultures marines - Technicien informatique - Chargé de contentieux administratif (si rédaction de mémoire de défense de l'Etat auprès des tribunaux) - Instructeur RH polyvalent GA/Paye - Géomaticien - Animateur sécurité et prévention - Gestionnaire de crise - Chargé de mission, référent dans son domaine d'activité (**)
Groupe 3	- Autres fonctions	- Autres fonctions